



L'informateur

110 – le 17 juin 2022

Deux p'tites vites. On sera plus substantiels la prochaine fois.

La réunion annuelle

Elle aura lieu le 16 juillet, à 9h, en présence, à l'école Le Goéland de St-Alban. Au même endroit que d'habitude. Pourquoi à 9h plutôt que 9h30 comme d'habitude ? Parce qu'il y a un gros programme, beaucoup de contenu. Et qu'on veut que ça soit terminé pour midi.

Vous trouverez aux pages suivantes de ce bulletin quatre documents :

1. L'avis de convocation.
2. L'ordre du jour.
3. Le bulletin de mise en candidature.
4. Le formulaire de procuration.

Les autres documents – rapports des comités, etc. – vous seront transmis ultérieurement.

Élagage sur la route du lac

Nous allons procéder à l'élagage des arbres en bordure de la route au courant de la semaine prochaine. Cette opération est rendue nécessaire en raison des problèmes de visibilité et de sécurité surtout lors de circulation de camions lourds..

P.S.

On va tenir nos élections deux mois et demi avant celles du Québec. La différence, c'est que tous les candidats qui se présentent aux nôtres, tous, pas seulement une partie, sont motivés par le bien commun. Pas d'arrivistes et de vire-capot, chez nous.

Merci aux futurs candidats et aux actuels administrateurs.

Louis Germain
www.lacclair.org



Avis de convocation

Le 17 juin 2022

La réunion annuelle de l'Assemblée générale des membres de l'Association des propriétaires du lac Clair et de l'Association des propriétaires du lac Clair (2011) se tiendra le samedi 16 juillet 2022 à 9h à l'école le Goéland, au 177 rue Principale, Saint-Alban, comté de Portneuf, Québec.

Veillez prendre connaissance de l'ordre du jour, à la page suivante. Notez que si vous ne pouvez être présent lors de la réunion, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'Association que vous aurez mandaté au moyen du formulaire de procuration joint aux présentes.

Soyez également informés que **quatre (4) mandats d'administrateurs** au Conseil d'administration se termineront lors de la réunion de l'Assemblée générale du 16 juillet 2022. **Vous êtes donc invités à déposer votre candidature pour assurer la relève au sein du Conseil d'administration.** Les membres de l'association intéressés à présenter leur candidature, y compris ceux parmi les administrateurs dont le mandat se termine et qui désirent en solliciter un nouveau, sont priés d'en aviser le président au plus tard le 13 juillet 2022 à l'aide du bulletin transmis avec le présent avis de convocation.

Michel Bouchard
Président



Réunion annuelle de l'Assemblée générale

Samedi le 16 juillet 2022 à 9h00, à l'École le Goéland, St-Alban de Portneuf

Projet d'ordre du jour

1. Mot du président du conseil et désignation d'un secrétaire de la réunion.
2. Vérification de l'avis de convocation et constatation du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la réunion annuelle du 6 novembre 2021.
5. Rapport d'activité 2021-2022 du Conseil d'administration.
Par Michel Bouchard, président.
6. Bilan financier 2021-2022 / Prévisions budgétaires 2022-2023.
Par Raymond Morissette, trésorier.
7. Rapport des comités :
 - a) Infrastructures – par André Simard et Gaétan Girard, membres du conseil.
 - b) Environnement – par Serge Hudon, vice- président.
 - c) Conformité et Accueil – par Jean-François Bennett et François Lefebvre, membres du conseil.
8. Les sentiers pédestres – présentation par Denis Larouche, responsable.
9. Présentation des candidats aux postes d'administrateurs.
10. Élection des administrateurs.
11. Questions par les membres.
12. Levée de la réunion.

Michel Bouchard
Président



Réunion annuelle de l'Assemblée générale

Samedi le 16 juillet 2022, à 9h00, à l'école Le Goéland de St-Alban

Bulletin de mise en candidature

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse au lac Clair : _____

Adresse permanente _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Je, _____, désire poser ma candidature au poste de membre du Conseil d'administration de l'Association des propriétaires du Lac Clair lors de sa réunion annuelle du 16 juillet 2022.

Signé à _____ le _____ 2018

Ce bulletin doit parvenir au plus tard le 13 juillet à Michel Bouchard, par courriel ou poste.

1048, rue de la Rivière, Québec G1Y 1Z8

president@lacclair.org



Association des propriétaires du Lac Clair Association des propriétaires du Lac Clair (2011)

**Réunion annuelle de l'Assemblée générale
Le 16 juillet 2022**

Procuration

Je suis propriétaire enregistré d'un immeuble situé au Lac Clair (Saint-Alban ou Sainte-Christine de l'Auvergne) dans le comté de Portneuf.

Je ne pourrai assister à la réunion annuelle de l'Association des propriétaires fixée au 16 juillet 2022 à St-Alban.

Je donne mandat à _____ de voter en mon nom lors de tous les votes qui se tiendront au cours de cette réunion.

Cette procuration n'est valide que pour cette seule réunion et sera révoquée au moment où la réunion sera déclarée terminée.

Signature _____

Nom : _____

Adresse au Lac Clair : _____